

COLLEGE PRIVE LAÏC MONGO BETI B.P 972 TEL. /22 68 62 97 33 20 67 23-YAOUNDE					
ANNÉE SCOLAIRE	SEQUENCE	EPREUVE	CLASSE	DUREE	COEFFICIENT
2023-2024	02	LITTERATURE FRANÇAISE	2 ^{des} A4	3 heures	03
Nom du professeur : M. MBOUOMBOUO					
Tcl/25/10/2023					

Sujet de type I : Contraction de texte.

Sujet : La violence à l'école.

Les enquêtes et les sondages d'opinion montrent que « les actes de violence » sont en vigueur au sein des établissements scolaires. Mais, les causes de ces actes divergent d'un milieu à l'autre, ce qui obsède incessamment l'esprit des gens qui veillent sur le domaine éducatif les incitant ainsi à rechercher des solutions susceptibles d'éradiquer cette calamité.

D'abord, la démission des parents dans l'éducation des enfants aggravée par le chômage et la pauvreté qui les rendent incapables d'acheter les fournitures et payer certaines taxes (droit d'inscription, gardiennage...), ce renoncement favorise les comportements violents à l'école et la délinquance juvénile.

Ensuite, la violence ne se limite pas aux élèves eux-mêmes, mais elle arrive aussi à impliquer le corps éducatif, surtout les enseignants, dans ce gouffre. En effet, l'absence de communication entre les professeurs et les élèves, peut entraîner une certaine incompréhension qui aboutira à des paroles ou à des gestes grossiers.

En outre l'absence ou le non fonctionnement des structures démocratiques devant favoriser la concertation et le dialogue amène souvent les élèves à trouver d'autres voies pour se faire entendre.

Enfin, la surcharge démesurée des classes scolaires engendre la violence, étant donné que les circonstances déplorables dans lesquelles étudient les élèves ne permettent guère de s'harmoniser avec une ambiance estudiantine normale si bien que l'intolérance et l'incivilité règnent en maître. D'ailleurs certains adolescents exploitent cette surcharge croissante pour s'affranchir de toutes les règles et affirmer leurs volontés. Ils se transforment ainsi en provocateurs intolérables.

Par conséquent, les responsables administratifs et pédagogiques sont appelés à instaurer la stabilité et la sûreté dans les institutions puisque la violence en menace l'équilibre. En d'autres termes, il s'avère indispensable de combattre avec détermination les actes qui se produisent dans les écoles : le bien-être de la majorité des élèves devrait l'emporter sur celui de l'élève délinquant et il faudrait tout mettre en œuvre pour aider les élèves intransigeants et les ramener sur le droit chemin.

En définitive, il est primordial de prendre des mesures aptes à rendre à l'école sa mission essentielle et à sensibiliser les différents intervenants à la communication et à la tolérance : « La prévention vaut mieux que la guérison » dit le dicton.

Mohammed Bouchriha, Lycée Hn -Jina. Marrahech.

I- QUESTIONS (08 points)

- 1) Quelle est la thèse défendue par l'auteur de ce texte, justifiez-vous par des indices textuels (2pts)
- 2) Relevez les causes de la violence à l'école (2pts)
- 3) Recensez les manifestations de la violence à l'école (2pts)
- 4) Relevez et classez les connecteurs logiques, selon leur catégorie grammaticale (2pts)

II- RESUME (10 points)

Ce texte comporte 372 mots. Vous le résumerez en 93 mots.

III- PRESENTATION (2points)